



ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA

Action des chrétiens pour un monde sans torture ni peine de mort
Aktion der Christen für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe
Azione dei cristiani per un mondo senza tortura né pena di morte

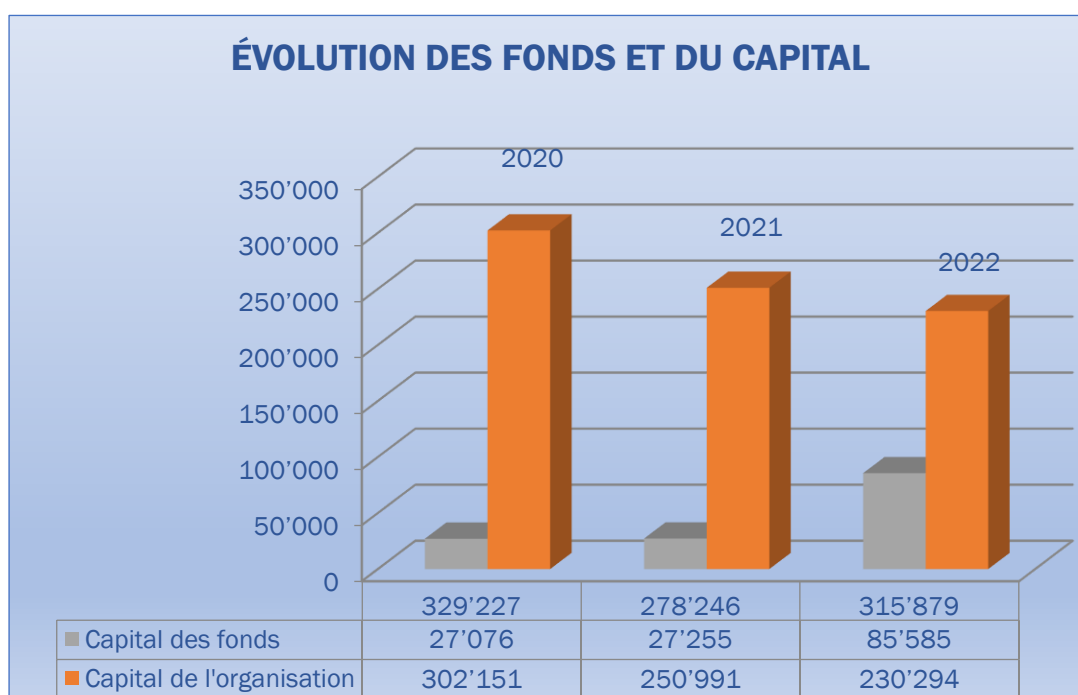


COMPTES ANNUELS 2022

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIFS		2022	2021
		CHF	CHF
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		367'750.99	304'240.58
Liquidités			
Liquidités fonds liés	1	341'690.23	282'603.11
Liquidités groupes ACAT		9'454.71	5'076.52
Autres créances à court terme		131.00	3'308.30
Actifs de régularisation	2	16'475.05	13'252.65
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		3'170.00	4'229.60
Immobilisations corporelles	3	3'170.00	4'229.60
TOTAL ACTIFS		370'920.99	308'470.18

PASSIFS		2022	2021
		CHF	CHF
CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME		55'041.97	30'223.40
Engagements	4	22'442.50	70.15
Passifs de régularisation	5	32'599.47	30'153.25
CAPITAL DES FONDS AFFECTÉS	6	85'584.67	27'255.29
Fonds EMINED Cameroun		73'428.23	11'768.85
Fonds SOHRAM Turquie		12'156.44	15'486.44
CAPITAL DE L'ORGANISATION	7	230'294.35	250'991.49
Capital lié fonds d'aide aux victimes		20'000.00	20'000.00
Capital lié fonds communication/sensibilisation		44'000.00	47'000.00
Capital des groupes ACAT		9'454.71	5'076.52
Capital libre ACAT-Suisse		156'839.64	178'914.97
TOTAL PASSIFS		370'920.99	308'470.18



COMPTE D'EXPLOITATION

		2022		2021	
		CHF		CHF	
RECETTES	8	467'597.19	108.4 %	395'200.01	88.8 %
Cotisations des membres		88'173.00	20.4 %	90'525.00	20.3 %
Recettes des Églises		166'538.32	38.6 %	157'587.22	35.4 %
Recettes de particuliers		90'268.56	20.9 %	108'252.18	24.3 %
Dons liés (fonds)	9	74'876.76	17.4 %	18'904.30	4.2 %
Legs & successions		41'032.68	9.5 %	15'000.00	3.4 %
Autres produits		6'707.87	1.6 %	4'931.31	1.1 %
CHARGES DE PROJETS & BUTS ACAT		300'943.16	69.8 %	322'141.72	72.4 %
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	9	16'852.98		18'725.00	
Interventions & actions	9	15'688.40		18'965.52	
Campagnes	9	24'510.84		18'848.26	
Sensibilisation & formation droits humains	9	3'103.23		9'865.66	
Focus droits humains - Suisse	9	1'350.00		5'909.25	
Focus droits humains - international	9	15'916.05		17'855.00	
Charges de personnel - buts ACAT	10	189'121.26		196'476.63	
Charges de fonctionnement - buts ACAT	11	34'400.40		35'496.40	
CHARGES ADMINISTRATIVES		91'439.29	21.2 %	54'028.62	12.1 %
Charges de personnel - administration	10	70'000.86		44'864.74	
Charges de fonctionnement - administration	11	20'378.83		8'105.48	
Amortissements		1'059.60		1'058.40	
CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS		39'058.74	9.1 %	68'979.16	15.5 %
Charges de personnel - recherche de fonds	10	17'451.82		16'501.97	
Charges de fonctionnement - recherche de fonds	11	3'174.42		17'838.59	
Publicité et recherche de fonds		18'432.50		34'638.60	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		431'441.19	100.0 %	445'149.50	100.0 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		36'156.00	8.4 %	-49'949.49	-11.2 %
Résultat financier		-803.41		-1'030.93	
Charges extraordinaires		0.00		0.00	
Produits extraordinaires		2'279.65		0.00	
RÉSULTAT AVANT VARIATION CAPITAL FONDS		37'632.24	8.7 %	-50'980.42	-11.5 %
Variation du capital des fonds	6	-58'329.38		-179.30	
RÉSULTAT ANNUEL		-20'697.14	-4.8 %	-51'159.72	-11.5 %
Allocation/utilisation du résultat annuel					
Capital libre					
ACAT-Suisse		-22'075.33		-39'050.42	
Capital lié					
Groupes ACAT		4'378.19		890.52	
Fonds d'aide aux victimes		0.00		0.00	
Fonds communication et sensibilisation		-3 000.00		-13 000.00	

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2022 CHF	2021 CHF
RÉSULTAT ANNUEL	-20'697.14	-51'159.72
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	84'162.95	-4'638.93
+/- Augmentation du capital des fonds	58'329.38	179.30
+/- Amortissement ou attribution immobilisations corporelles	1'059.60	1'058.40
+/- Diminution ou augmentation des créances	3'177.30	11'347.25
+/- Diminution ou augmentation des comptes de régularisation d'actifs	-3'222.40	-3'051.60
+/- Augmentation ou diminution des créanciers et engagements	22'372.85	-1'786.30
+/- Augmentation ou diminution des comptes de régularisation de passifs	2'446.22	-12'385.98
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	-	-5'287.00
+/- Investissement ou désinvestissement immobilisations corporelles	-	-5'287.00
VARIATION DES DISPONIBILITÉS	63'465.81	-61'085.65
Etat initial au 1er janvier	287'679.63	348'765.28
Etat final au 31 décembre	351'144.94	287'679.63

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS

FONDS AFFECTÉS	Etat au 1.01	Attributions	Utilisations	Variation	Etat au 31.12
EMINED Cameroun	11'768.85	71'206.76	9'547.38	61'659.38	73'428.23
SOHRAM Turquie	15'486.44	3'670.00	7'000.00	-3'330.00	12'156.44
TOTAL CAPITAL DES FONDS	27'255.29	74'876.76	16'547.38	58'329.38	85'584.67

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

CAPITAL	État au 1.01	Attributions	Utilisations	Variation	État au 31.12
<i>Capital libre</i>	178'914.97	0.00	22'075.33	-22'075.33	156'839.64
<i>Capital lié</i>					
Groupes ACAT	5'076.52	4'378.19	0.00	4'378.19	9'454.71
Fonds d'aide aux victimes	20'000.00	0.00	0.00	0.00	20'000.00
Fonds communication & sensibilisation	47'000.00	0.00	3'000.00	-3'000.00	44'000.00
CAPITAL DE L'ORGANISATION	250'991.49	4'378.19	25'075.33	-20'697.14	230'294.35

ANNEXE AUX COMPTES 2022

MISSION ET BUTS

L'ACAT-Suisse, organisation de défense des droits humains, a été fondée en 1981 sous le nom d'« Action des chrétiens pour l'abolition de la torture ». Aujourd'hui, elle s'engage pour l'abolition de la torture et de la peine de mort dans le monde entier par le biais de campagnes, de lettres d'intervention, d'opérations de sensibilisation et de plaidoyer. Elle fonde son action sur l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU de 1948 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » et sur les conventions et protocoles qui en découlent. L'ACAT-Suisse intervient aussi dans des cas de détentions arbitraires, de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires, de procès inéquitables et de conditions de détention inhumaines. Elle soutient en outre deux organisations à l'étranger qui s'engagent pour les victimes de la torture en Turquie, respectivement pour les détenus mineurs au Cameroun.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2022

Dans l'ensemble, les comptes 2022 se soldent par une perte de 20'697.14, alors qu'une perte de 26'650.00 avait été budgétée.

Grâce à un héritage d'un montant de 41'032.68, les recettes non liées sont plus élevées que l'année précédente et que celles prévues au budget. Après la baisse due à la pandémie, les recettes provenant des Églises ont augmenté de 5.68 % grâce à la reprise des messes et des cultes. Les dons privés ont diminué de 16.61 %. Du côté des recettes, il faut aussi souligner les recettes liées élevées du fonds consacré à EMINED. Sur ce montant, environ 82 % proviennent des collectes de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens et environ 18 % de la collecte d'automne auprès des membres et des donateurs.

Le total des charges est inférieur tant par rapport à l'année précédente que par rapport au budget 2022. Dans la mise en œuvre des objectifs de l'ACAT, on constate une pondération différente de la formation et la sensibilisation aux droits humains (env. -6'760.00), des interventions (env. -3'280.00) ainsi que du focus droits humains (env. -4'560.00) par rapport aux campagnes (env. +5'660.00) en comparaison avec 2021. Dans l'ensemble, les dépenses pour les objectifs de l'ACAT sont inférieures à celles de l'année précédente.

Les objectifs d'économie ont pu être réalisés pour les autres charges d'exploitation, de sorte que celles-ci sont en ligne avec le budget et inférieures d'environ 20 % à l'année précédente, malgré une augmentation des dépenses informatiques pour une nouvelle base de données. Le fonds communication et sensibilisation a servi à couvrir des frais publicitaires pour CHF 3'000.00.

En conclusion, l'année 2022 a été une année fructueuse en matière de recettes et de recherche de fonds dans un contexte de crise économique. Toutefois, elle s'est soldée avec une perte. Les efforts visant à équilibrer les comptes seront poursuivis.

La société d'audit Core Révision SA à Guin a contrôlé les présents comptes annuels le 3 mars 2023.

PRINCIPES APPLIQUÉS

La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation ont été effectués selon les prescriptions du code des obligations (CO) et Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableaux de variation du capital, annexe) reflètent la situation financière réelle au sens de la législation régissant les organisations à but non lucratif. La reddition des comptes respecte les exigences de Swiss GAAP RPC (RPC fondamentaux et Swiss GAAP RPC 21) et de la Zewo.

En 2018, l'ACAT-Suisse a passé avec succès la procédure de contrôle de la Zewo et a vu sa certification renouvelée pour la période 2018-2022.

Actifs et passifs

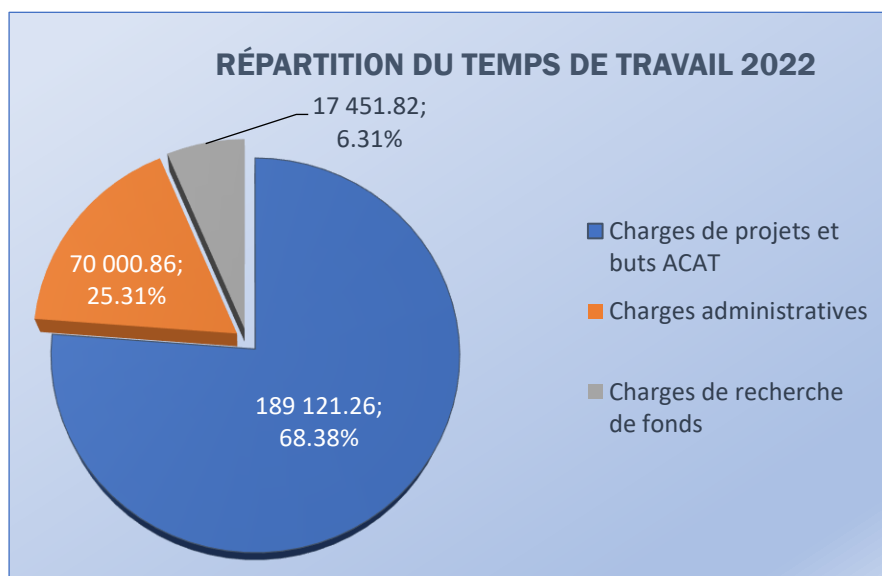
Le décompte des actifs et des passifs est effectué à la valeur nominale.

Continuité

La continuité dans la présentation et l'évaluation est garantie. Les produits et les charges des fonds sont inclus dans le compte d'exploitation.

RÉPARTITION DES CHARGES

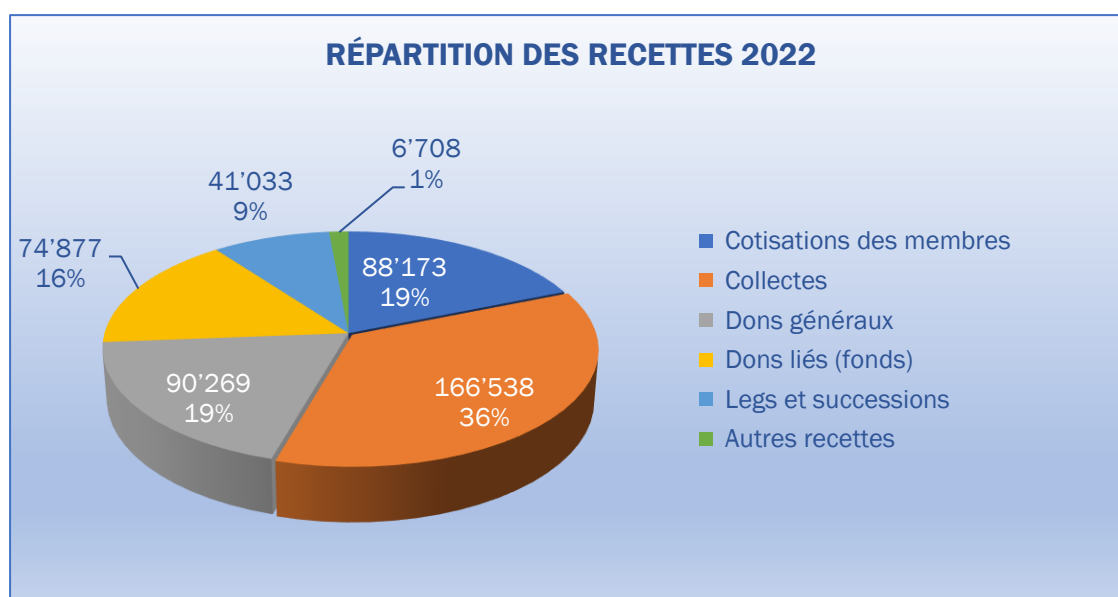
Les charges de personnel et de fonctionnement ont été réparties conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et à la méthodologie de la Zewo. Sur la base d'une analyse de la répartition des heures de travail, 68.38 % (76.2 % en 2021) du temps a été consacré aux buts ACAT, 25.31 % (17.4 % en 2021) à l'administration, et 6.31 % (6.4 % en 2021) à la recherche de fonds. Après intégration des charges de projets et buts ACAT, on obtient la répartition selon le graphique ci-dessous :



ÉVOLUTION DES RECETTES

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Cotisations membres	90'680	90'480	90'085	93'023	84'660	90'525	88'173	89'661
Recettes des Églises	185'682	162'027	170'586	170'076	107'007	157'587	166'538	159'929
Recettes des particuliers	133'452	129'780	140'339	145'828	148'265	108'252	90'269	128'026
Legs & successions	82'970	0	0	25'839	211'217	15'000	41'033	53'723
Autres recettes	4'652	5'560	4'856	2'705	1'186	4'931	6'708	4'371
Total recettes libres	497'436	387'847	405'866	437'471	552'335	376'296	392'720	435'710

Dons liés (fonds)	36'646	19'132	21'277	13'023	20'508	18'904	74'877	29'195
Total des recettes	534'082	406'979	427'143	450'494	572'843	395'200	467'597	464'905



NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN ET LE COMPTE D'EXPLOITATION

Chiffre 1 – Liquidités

Les liquidités ont augmenté de CHF 63'465.31 grâce à la récolte de fonds en faveur d'EMINED.

Chiffre 2 – Actifs de régularisation

Les actifs transitoires comprennent, d'une part, les collectes reçues en 2023 pour 2022 et, d'autre part, les charges payées d'avance pour 2023.

Chiffre 3 – Immobilisations corporelles

L'ACAT-Suisse a procédé à un amortissement du matériel informatique de CHF 1059.60.

Chiffre 4 – Engagements

Les engagements sont des dettes concernant 2022 qui ont été payées en 2023.

Chiffre 5 - Passifs de régularisation

Les passifs transitoires représentent des dépenses estimées pour l'année 2022, pour lesquelles nous n'avons reçu encore aucune facture, ainsi que le décompte des heures supplémentaires et vacances non prises du personnel.

Chiffre 6 – Capital des fonds liés

L'évolution des fonds liés (EMINED et SOHRAM) est détaillée dans le tableau de variation des fonds.

Chiffre 7 – Capital de l'organisation

L'évolution du capital et des fonds liés est détaillée dans le tableau de variation du capital.

Chiffre 8 – Recettes

Les recettes sont également présentées dans les tableaux « Evolution des recettes » et « Répartition des recettes ».

Par rapport à 2021 :

- Les cotisations des membres ont diminué de 2.60 %
- Les recettes des Églises ont augmenté de 5.68 %
- Les recettes de particuliers ont baissé de 16.61 %
- L'ACAT-Suisse a reçu CHF 41'032.68 en héritage (CHF 15'000 en 2021)
- Les dons liés aux fonds ont augmenté de 296.08 %. Le fonds EMINED est planifié sur 5 ans. Le fonds SOHRAM sur 2 ans

Nous remercions très sincèrement toutes les donatrices et tous les donateurs qui sont restés fidèles et ont soutenu l'ACAT-Suisse tout en long de l'année.

Chiffre 9 – Charges de projets et buts ACAT

Par rapport à 2021, les coûts liés aux projets ont varié comme suit :

- Interventions et actions : -17.28 %
 - Sensibilisation & formation « droits humains » : - 68.55%
 - Campagnes : + 30.04 %
 - Focus droits humains en Suisse : -77.15 %
 - Focus droit humains à l'international : -10.86 %
- Ce poste comprend la cotisation annuelle à l'organisation faîtière FIACAT à hauteur de 12'000 euros (CHF 12'319.20).

Chiffre 10 – Charges de personnel

Charges globales de personnel	2022		2021	
Charges salariales	238'450.99	86.2 %	217'982.75	84.5 %
Charges assurances sociales	35'549.55	12.9 %	38'508.25	14.9 %
Autres charges de personnel	2'573.40	0.9 %	1'352.35	0.5 %
Total charges de personnel	276'573.94	100.0 %	257'843.35	100.0 %

Les charges de personnel sont supérieures de 7.26 % à celles de 2021, ce qui s'explique d'une part par l'engagement d'un stagiaire pendant 5 mois et d'autre part par la suppression des indemnités de chômage partiel des années de pandémie ainsi que par la régularisation d'heures supplémentaires.

En 2022, l'effectif total de travail s'est élevé à 255 %. Les charges du personnel concernent 4 employé-e-s fixes et un stagiaire. La comptabilité est effectuée par un mandant externe.

Une seule personne est chargée de la direction, raison pour laquelle nous renonçons à indiquer sa rémunération.

Travail bénévole

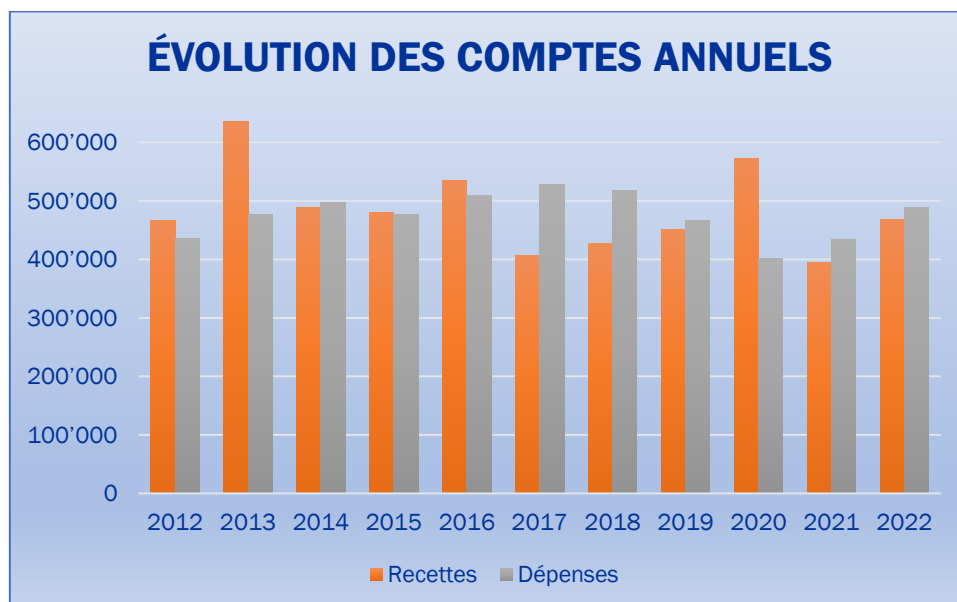
Les membres du Comité ont fourni environ 1000 heures de travail non rémunérées. **Si ces heures avaient été payées à un tarif horaire de 40.- francs, cela aurait représenté une dépense de CHF 40'000.00. L'ACAT-Suisse ne pourrait donc pas fonctionner sans la générosité de ses bénévoles.**

Chiffre 11 – Charges de fonctionnement

Dédommagement du Comité

Les membres du Comité n'ont reçu ni honoraires, ni aucun autre type de bonification ou dédommagement.

ÉVOLUTION DES COMPTES ANNUELS



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

CORE



Guin, le 31 mars 2023

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'association Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse) Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de l'Association Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux RPC fondamentales, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes et d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Reto Käser
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Stefan Andres
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

**CORE
Révision SA**

Chännelmattstrasse 9
CH-3186 Guin

T +41 26 492 78 78
F +41 26 492 78 79

CHE-279.084.618 TVA

**CORE
Services en fiduciaire**

Comptabilité
Révision
Fiscalité & TVA
Conseil d'entreprise &
juridique
Conseils prévoyance

Entreprise certifiée
EXPERTsuisse

core-partner.ch

BUDGET 2024 (proposition à l'Assemblée générale)

	Comptes 2022	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
RECETTES				
Cotisations des membres	88'173.00	85'000.00	90'000.00	90'000.00
Recettes des Eglises	166'538.32	130'000.00	160'000.00	170'000.00
Recettes des particuliers	90'268.56	140'000.00	110'000.00	100'000.00
Dons liés (fonds)	74'876.76	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Legs & successions	41'032.68	0.00	0.00	0.00
Fondations	0.00	15'000.00	15'000.00	10'000.00
Autres recettes	6'707.87	2'000.00	1'000.00	1'000.00
TOTAL RECETTES	467'597.19	392'000.00	396'000.00	391'000.00
CHARGES				
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	16'852.98	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Interventions & actions	15'688.40	15'500.00	15'000.00	15'500.00
Campagnes	24'510.84	23'500.00	22'000.00	19'500.00
Sensibilisation & formation droits humains	3'103.23	5'500.00	3'000.00	4'500.00
Focus droits humains - Suisse	1'350.00	2'100.00	2'000.00	1'600.00
Focus droits humains - international	15'916.05	14'100.00	15'000.00	14'400.00
Charges directes projets et buts ACAT	77'421.50	80'700.00	77'000.00	75'500.00
Charges de personnel	276'573.94	284'250.00	265'000.00	267'000.00
Charges de fonctionnement	77'445.75	78'900.00	66'800.00	64'400.00
Charges et produits financiers	803.41	800.00	1'000.00	800.00
Attributions aux fonds	74'876.76	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Prélèvements des fonds	-16'547.38	-46'000.00	-20'000.00	-20'000.00
Ausserord. Ertrag	-2'279.65	0.00	0.00	0.00
Autres charges	410'872.83	337'950.00	332'800.00	332'200.00
TOTAL CHARGES	488'294.33	418'650.00	409'800.00	407'700.00
Excédent produits / charges	-20'697.14	-26'650.00	-13'800.00	-16'700.00

ORGANIGRAMME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Membres)

ORGANE DE RÉVISION

COMITÉ

(Direction de l'association, orientation stratégique)

PRÉSIDENTE, RESSOURCES HUMAINES

Christine Morerod (Lausanne)

INTERVENTIONS

Anaël Jambers
(Muri/Berne)

COMMUNICATION

Xaver Pfister (Bâle)

THÉOLOGIE, FINANCES

Michael Steck (Lausanne)

CAMPAGNES

Markus Vögli (Prêles)

GROUPES ACAT

SECRETARIAT (Niveau opérationnel)

DIRECTION, RESSOURCES HUMAINES

Bettina Ryser Ndeye

INTERVENTIONS, DOSSIERS JURIDIQUES

Etienne Cottier

COMMUNICATION, CAMPAGNES

Katleen De Beukeleer

COMPTABILITÉ

Florie Leka

ADMINISTRATION

Yvette Spicher

BÉNÉVOLES